



**MESSAGE DU GOUVERNEMENT A L'OCCASION DE
LA CELEBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU
RECYCLAGE / 18 MARS 2022**

**Ivoiriennes, Ivoiriens, chers Compatriotes, chers
habitants et amis de la Côte d'Ivoire,**

Le 18 mars de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée Mondiale du Recyclage. Cette année, la célébration se fait autour du thème «**Le recyclage des déchets solides : la place du secteur privé**».

La Journée Mondiale du Recyclage a pour but de sensibiliser la population à l'importance du recyclage, de l'utilisation des objets faits de matériaux recyclés, et d'informer sur les avancées de la science en matière de recyclage.

Dans un contexte de renchérissement et de raréfaction des matières premières, le recyclage contribue à renforcer l'indépendance nationale en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières.

Le recyclage est une technique pour réduire la consommation des ressources naturelles en offrant une seconde vie aux matériaux déjà utilisés. C'est aussi un moyen de réduire la pollution par un nouveau mode de production et de consommation.

Pour y parvenir, nous devons promouvoir l'économie circulaire, le développement du tri et de la récupération des déchets.

Dans ce sens, la communauté scientifique envisage de nouvelles techniques de séparation et de tri des matières, et propose d'explorer de nouveaux processus de séparation. Ces perspectives constituent un espace d'innovations prometteuses et une opportunité pour notre pays, dans sa marche vers l'émergence.

En Côte d'Ivoire, les initiatives privées en matière de recyclage sont nombreuses. Le gouvernement a défini la voie en s'inscrivant résolument dans la dynamique d'économie circulaire impulsée par le Président de la République, son excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

En effet, le Président de la République a inscrit la politique de gestion des déchets inspirée de l'économie circulaire au nombre des priorités du gouvernement.

C'est donc à juste titre que la nouvelle organisation du système de gestion des déchets démarrée dans le District Autonome d'Abidjan, et qui s'étend progressivement aux villes de l'intérieur du pays, accorde une place de choix au recyclage et à la valorisation.

Comme expression de cette volonté, on peut citer le premier Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique de Kossihouen, auquel d'autres vont suivre dans les années à venir, aussi bien dans le Grand Abidjan qu'à l'intérieur du pays.

Chers compatriotes ;

Chers habitants et amis de la Côte d'Ivoire ;

Dans notre pays, la production de déchets augmente au rythme de l'augmentation de la population et de l'urbanisation.

Les déchets solides ménagers et assimilés produits quotidiennement sur le territoire national sont estimés à plus de 12 000 tonnes, soit 4 380 000 tonnes par an. A cela, il faut ajouter d'autres types de déchets, à savoir les déchets sanitaires, les déchets agricoles, les déchets industriels, etc.

Pour le seul District Autonome d'Abidjan, cette production journalière s'élève à plus de 4 500 tonnes, avec une tendance croissante.

La gestion d'une telle quantité de déchets exerce une pression forte sur le budget de l'Etat, pression que nous pouvons contenir par l'adoption de comportements responsables, susceptibles de réduire la production de déchets et d'en faciliter le recyclage, tout en préservant notre environnement.

En nous engageant à réutiliser nos produits usagés comme le plastic, le verre, le métal, les habits, les meubles, etc... pour fabriquer d'autres objets, nous contribuons à réduire l'utilisation des ressources naturelles en leur offrant une seconde vie.

C'est également un moyen de préserver l'environnement, en réduisant le taux de pollution ; c'est surtout une source de création de richesses et d'emplois verts.

Nous attendons donc beaucoup du secteur privé, et de l'esprit d'innovation et de créativité de nos jeunes, pour créer de nombreuses startups dans le secteur du recyclage et de la valorisation des déchets. Le

gouvernement est engagé à soutenir les initiatives prometteuses dans ce secteur.

Chers compatriotes ;

Le nouveau paradigme, porté par le Gouvernement, cherche à valoriser le potentiel économique des déchets dans une perspective de développement harmonieux de nos villes et communes.

Notre pays est par ailleurs solidaire des accords internationaux, et en particulier de l'Accord de Paris sur le Climat.

La Côte d'Ivoire s'est donc engagée à réduire ses émissions de gaz à effets de serre d'ici 2030 de -28%, dont -2,08% pour le secteur des déchets.

Cet engagement exige de mettre en œuvre une stratégie ambitieuse d'atténuation des effets du changement climatique qui englobe la gestion intégrée et durable des déchets solides.

Chers compatriotes ;

Chers amis de la Côte d'Ivoire ;

En cette Journée Internationale du Recyclage qui nous encourage à regarder nos déchets sous un nouveau jour, je souhaite un engagement de tous ; partenaires au développement, secteurs public, société civile, collectivités territoriales, braves populations, et surtout le secteur privé.

Redoublons d'efforts et intégrons le recyclage dans nos habitudes.

Le recyclage est une affaire de tous car « ***Le recyclage n'est pas une option, c'est une nécessité*** ».

Je vous remercie.